Cote FRC 2317

CONVENTION NATIONALE.

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL

DE LA CONVENTION NATIONALE

Du 8 août 1793, l'an deuxième de la République Française, une & indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LA Convention nationale décrète que l'adresse au Peuple Français, lue devant elle par les envoyés des Assemblées primaires, sera insérée au bulletin; qu'elle sera imprimée & envoyée promptement aux municipalités, aux administrations, aux sociétés populaires, aux armées, répandue dans toutes les parties de la République & dans les pays étrangers, comme un monument de l'union invincible des Français & de leur dévouement inaltérable à la cause de la liberté.

Visé par les Inspecteurs.

Signé, J. C. BATTELLIER, de Vitri-sur-Marne, S. E. MONNEL.

Collationné à l'original par nous Président &

M2 W 4450

secrétaires de la Convention nationale : à Paris, le 12 août 1793, l'an deuxième de la République une & indivisible.

Signé, HÉRAULT, président ; J. P. M. FAYAU, Léonard BOURDON, DARTIGOEYTE, THIRION, P. J. AUDOUIN, AMAR, secrétaires.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

DISCOURS

PRONONCÉ A LA BARRE

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Au nom des envoyés de toutes les sections du Peuple Français, le jeudi 8 août 1793, l'an deuxième de la République,

Par le Citoyen CLAUDE ROYER,

Envoyé de l'une des sections de Châlons-sur-Saone, département de Saone & Loire.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

HIER fut un jour de gloire pour la liberté & de désespoir pour la tyrannie. Les envoyés de toutes les sections de la République vinrent s'identifier avec les représentans du Souverain, & offrirent à l'humanité le spectacle touchant d'une nombreuse famille se consolant des malheurs inséparables d'une grande révolution, au milieu des épanchemens de l'amitié, au milieu des étreintes de la fraternité.

Ah! ils ne sont pas nés pour être libres ceux dont les cœurs n'ont pas ressenti de douces émotions dans cette

mémorable journée. Qu'ils fuyent la terre de la liberté ; ils ne sont pas Français : ils ont besoin d'un maître.

Aujourd'hui, Citoyens Représentans, nous venons vous donner une nouvelle marque de fraternité, une nouvelle preuve de respect & d'amour pour la Représentation nationale, en vous priant d'entendre la lecture d'une adresse au Peuple Français, que nous venons de rédiger. Puisse la solemnité que nous donnons à ce grand acte déjouer enfin pour jamais les manœuvres des intrigans & ramener le calme dans notre malheureuse patrie !

UNITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ OU LA MORT ; GUERRE AUX TYRANS, GUERRE AUX FÉDÉRALISTES.

AU PEUPLE FRANÇAIS,

LES ENVOYÉS DE TOUTES LES SECTIONS DE LA RÉPUBLIQUE A LA GRANDE RÉUNION DES FRANÇAIS, A PARIS, LE 10 AOÛT :

SALUT.

FRERES ET AMIS,

Calmez, calmez vos inquiétudes : la patrie, notre mère commune, vient de sourire à l'union intime de tous ses enfans. Paris n'eſt plus dans la République, mais la République entière eſt dans Paris. Nous n'avons tous ici qu'un ſentiment ; toutes nos ames ſont confondues, & la liberté triomphante ne promène plus ſes regards que ſur des Jacobins, des frères & des amis.

Ah ! nos camarades, nos amis, nous ſentons trop pour pouvoir parler beaucoup. Qu'ils tremblent ceux qui ont voulu fédéraliſer la France ! Nous avons juré l'unité de la République, & ce ſerment ſera l'arrêt de mort de tous les intrigans, de tous les traîtres & de tous les conſpirateurs. Le Marais n'eſt plus : nous ne formons ici qu'une énorme & terrible *Montagne*, qui va vomir ſes feux ſur tous les royaliſtes & les ſuppôts de la tyrannie.

Périſſent les libelliſtes infames qui ont calomnié PARIS ! la mort ſeule peut expier un forfait auſſi grand. Mais non ; ils vivront pour *endurer le ſupplice de l'égalité*, & témoins

de notre bonheur, ils seront livrés à d'éternels remords.

Amis, encore un mot, & rien de plus : nous veillons tous ici jour & nuit ; nous travaillons au bonheur commun ; de concert avec nos frères de Paris, & nous vous déclarons solemnellement que nous ne rentrerons dans nos foyers que pour vous annoncer que la France est libre & *que la Patrie est sauvée.*

Signé, BATRAILLY, *président, envoyé du canton de Charli, département de l'Aisne ;* GOUBERT, *vice-président, envoyé par la section de la Butte des Moulins, département de Paris ;* J. LE GENISSET *fils aîné, envoyé du canton de Domfront, département de l'Orne, secrétaire ;* DEMANGE, *envoyé de la première section du canton de Remiremont, département des Vosges, secrétaire ;* RIVIÈRE, *envoyé de l'assemblée primaire du canton de Barcelonne, département du Gers, secrétaire* GERMAIN LE NORMAND, *envoyé de la neuvième assemblée primaire de la commune de Rouen, département de la Seine-Inférieure.*

A LA CONVENTION NATIONALE,

LES ENVOYÉS DE TOUTES LES SECTIONS DU PEUPLE FRANÇAIS.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

DEPUIS quatre années nous combattons pour la liberté, & cependant la liberté n'eſt encore qu'un vain nom dont les tyrans ſe jouent avec une inſultante audace. Leur rage s'accroît en proportion de notre inertie : leurs infames cohortes ravagent notre territoire, & la Patrie éplorée compte chaque jour par de nouveaux malheurs.

Citoyens-Repréſentans, il faut enfin donner un grand exemple à la terre, une leçon terrible aux tyrans coaliſés. Faites un appel au peuple ; que le peuple ſe lève en maſſe : lui ſeul peut anéantir tant d'ennemis ; lui ſeul peut aſſurer le triomphe de la liberté.

Citoyens-repréſentans, il n'eſt plus temps de nous livrer à de vaines diſcuſſions ; il faut agir ; il faut que l'ariſtocratie devienne entre nos mains l'inſtrument de ſa propre deſtruction.

Nous vous demandons de décréter ſolemnellement que tous les hommes ſuſpects ſeront mis ſur-le-champ en état d'arreſtation, pour de-là être précipités aux frontières, ſuivis de la maſſe terrible de tous les ſans-culottes de la République. Là, au premier rang, ils combattront pour la liberté qu'ils outragent depuis quatre années, ou ils ſeront immolés ſous le canon des tyrans. Les femmes, les enfans, les vieillards, les infirmes ſeront mis ſous la ſauve-garde de

l'humanité & de la loyauté françaiſe : ils ſeront gardés en otages par les femmes & les enfans des ſans-culottes.

Nous vous demandons de décréter le principe, & de renvoyer à votre comite de ſalut public le ſoin de vous préſenter, ſous vingt-quatre heures, les moyens d'exécution. Ils doivent être ſimples & faciles; car rien ne peut réſiſter à la volonté d'un grand peuple.

Légiſlateurs, rejetez toute amniſtie en faveur des coupables, comme toute tranſaction avec les deſpotes. Soyez terribles, mais ſauvez la liberté; environnez-vous de la toute-puiſſance du peuple; qu'il ſe lève en maſſe, & que devant lui les hordes des tyrans s'évanouiſſent comme un ſonge.

Signé, ROYER, *envoyé de Châlons-ſur-Saone, département de Saone & Loire, préſident;* RIVIÈRE, *du canton de Barcelonne, vice-préſident;* J. LE GENISSET, *fils aîné, envoyé du canton de Domfront, département de l'Orne, ſecrétaire;* GERMAIN LE NORMAND, *envoyé de Rouen, ſecrétaire;* DEMANGE, *envoyé de la première ſection du canton de Remiremont, département des Voſges, ſecrétaire.*

RÉPONSE du préſident de la Convention nationale au diſcours des envoyés du Peuple Français.

CITOYENS-COMMISSAIRES DU PEUPLE FRANÇAIS,

LE Peuple Français, en demandant une Conſtitution démocratique, a prouvé ſa ſageſſe. En l'acceptant, il y a deux jours, à la face du ciel, il a montré ſa majeſté. Il eſt temps qu'il faſſe ſentir à ſes ennemis ſa force & ſa puiſſance.

Dépoſitaires du vœu conſtitutionnel des aſſemblées primaires, vous venez vous unir à la Convention nationale, & vous faites aujourd'hui avec elle un grand appel au Peuple. Vous aurez ſauvé la patrie.

Que ces mots que vous venez de proférer retentiſſent dans tout l'empire, comme le tonnerre de la vengeance & de la deſtruction. Peuple magnanime, invincible dans ta colère, lève-toi tout entier. La France agitée ſera tranquille en un jour. Que le midi s'ébranle & protége le nord, comme le nord protégeroit le midi. Que peuvent nos ennemis qui emploient bien moins contre nous leurs forces que leurs exécrables perfidies? Nous le jurons tous par le génie de la République : nous les écraſerons, nous ſerons vainqueurs. Les nations rivales ou éloignées vont s'entendre avec nous, en dépit des barrières poſées par le deſpotiſme : la liberté nous garantit des correſpondances dans tous les cœurs. L'exploſion nationale, le cri du genre humain éclateront avec un bruit terrible; & dans peu de jours, nos yeux conſolés verront, d'un côté, la maſſe immenſe & ſacrée des hommes libres; & de l'autre, une poignée de princes & de miſérables, & leur tombeau.

Discours prononcé par le citoyen ROYER, *lors de l'inauguration de l'arche constitutionnelle & du faisceau, dans le sein de la Convention nationale.*

Le vœu du peuple s'est manifesté, toutes les facultés des ames républicaines se sont développées; le ciel a béni nos sermens, les trônes se sont ébranlés, l'espèce humaine a fait un grand pas vers sa régénération; & nous venons aujourd'hui déposer dans le sanctuaire des lois le faisceau d'alliance. Ah! si jamais l'aveugle fortune secondoit les efforts des tyrans; alors, législateurs, jetez les yeux sur cette arche sainte; souvenez-vous que vous en êtes comptables à la nation française; souvenez-vous qu'il faut mourir, plutôt qu'une main sacrilège ose y porter atteinte. Et toi, peuple magnanime, ne perd jamais de vue que ta force est dans ton union; que ce faisceau soit ton emblême, le désespoir du crime, & le gage assuré de la liberté du monde.

Signé ROYER, envoyé de Châlons-sur-Saone, département de Saone & Loire, *président;* RIVIÈRE, du canton de Barcelonne, *vice-président;* J. LEGENISSET, fils aîné, envoyé du canton de Domfront, *secrétaire.*

RÉPONSE du président de la Convention nationale aux envoyés du Peuple Français, lorsqu'ils ont apporté dans le lieu des seances de la Convention l'arche constitutionnelle & le faisceau.

CITOYENS-COMMISSAIRES DU PEUPLE FRANÇAIS,

VOTRE présence dans le temple de l'unité nationale est le complément du magnifique spectacle que le Peuple Français a donné à l'univers dans le champ de

la Réunion. Quelle époque que celle où un peuple entier, confondu dans les mêmes sentimens & appartenant aux mêmes principes, se serre & s'embrasse sous la voûte des cieux, au nom de la justice & de la nature dont il vient de rétablir les droits. Chargés par la France de nous apporter sa volonté, ce souvenir & le caractère sublime que vous avez déployé dans votre conduite, honoreront à jamais votre vie, comme ces jours de grandeur & d'un mouvement général feront, pour chacun de nous, les premiers jours de notre félicité individuelle. Dites à ceux qui vous ont envoyés, que la Convention nationale est heureuse & fière de l'approbation de la France; dites à nos frères qu'il n'y a pas une seule de nos pensées, un seul instant de notre vie, une seule goutte de notre sang qui ne leur appartiennent; dites-leur que nous voulons être éternellement unis & identifiés comme ce faisceau que vous venez déposer au milieu de nous.

Et toi, monument sacré, arche sainte, protectrice de cette vaste République, toi qui renfermes le dépôt d'une constitution que nous avons remise sous la garde de toutes les vertus, reste à jamais dans notre enceinte! Nous te conserverons avec respect; nos yeux seront sans cesse tournés vers toi comme vers le point central de nos prospérités. Tu ne peux pas périr, car il n'y a pas un Français qui ne reçût la mort plutôt que de souffrir qu'une main téméraire osât te porter atteinte, & nous t'offrirons en tribut les larmes de notre amour & le sang des despotes : *Vive la République!*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

630